



La haie de mon voisin est envahissante

Par **bezeau**, le **04/06/2008** à **08:41**

la haie de mes voisins est plantée au ras de ma cloture, des arbustes envahissants qui ont abimés une partie du grillage. leur jardinier entretient régulièrement de leur côté me laissant la charge de ramasser la coupe qui tombe chez moi Suis-je en droit d'exiger qu'il taille de mon côté et ramasse les branches.

Par **novice43**, le **04/06/2008** à **13:20**

Bonjour,

Qu'il taille de votre côté, je ne pense pas...
Mais qu'il ramasse ce qui tombe de votre côté, je trouverais cela normal.

A vous de vous arranger à l'amiable en lui expliquant la situation, car il se peut qu'il n'est pas au courant ou bien qu'il minimise l'importance de la situation.

Cordialement,

Par **gpierreavocat**, le **05/06/2008** à **10:48**

Quelle est la hauteur de ces arbustes ? + ou - 2 mètres ?